

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

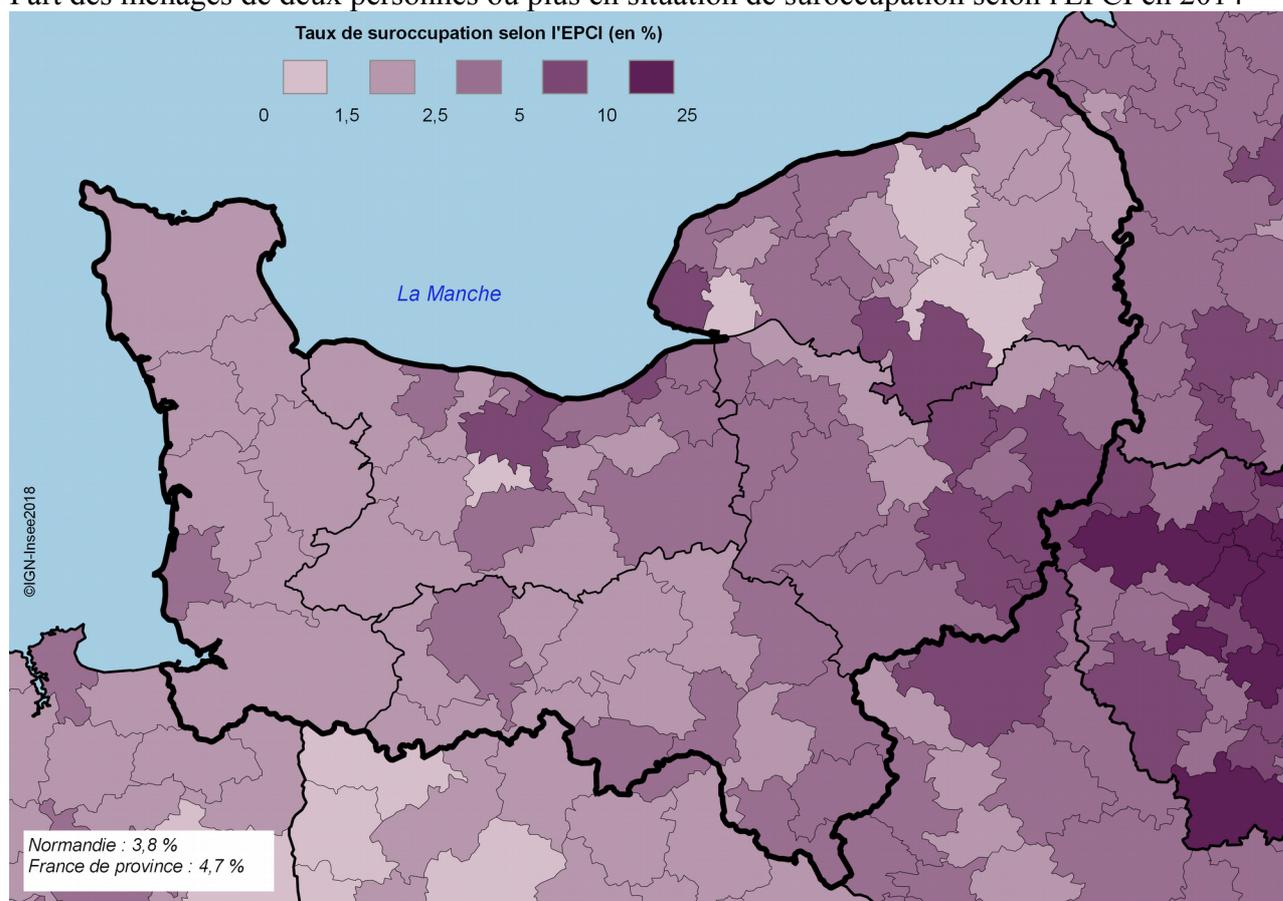
Publication sous embargo
jusqu'au 3 mai 2018 à 12h00

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie et la Direction régionale de l'Insee de Normandie se sont associées pour la réalisation d'une étude, déclinée en trois volets, sur les logements en Normandie. Cette publication, portant sur le premier volet, dresse l'état des lieux des logements en Normandie.

En 2014, la Normandie compte 1 770 000 logements dont 1 461 000 résidences principales. Le poids des résidences principales est plus important qu'en France de province, notamment dans les départements de l'Eure et de Seine-Maritime. Le parc de logements sociaux apparaît particulièrement développé, principalement du fait de son importance en Seine-Maritime. La mobilité des locataires de ces logements, aux caractéristiques sociales plus défavorisées, apparaît moins forte que dans le parc privé.

Une suroccupation moindre sur la partie ouest de la Normandie

Part des ménages de deux personnes ou plus en situation de suroccupation selon l'EPCI en 2014



Source : Insee, recensement de la population 2014

Le parc de logement normand présente certains aspects typiques : une plus forte présence de maisons individuelles, généralement de plus petite taille, et une ancienneté plus prononcée, notamment dans le département de l'Orne. Cependant, les Normands se trouvent, par rapport aux habitants des régions de province, moins fréquemment en situation de surpeuplement dans leur logement. La suroccupation est une situation essentiellement vécue au sein des grandes agglomérations.

Les deuxième et troisième volets de l'étude aborderont successivement la typologie des communes normandes au regard du logement et une analyse prospective des besoins en logement.

Références : Insee Analyses n° 44 « Une forte présence des logements sociaux et des maisons individuelles en Normandie »